

Compte rendu conseil municipal du 20 février 2015

Les conseillers municipaux élus : Mesdames Belveyre, Buffamène, Bourgade et Messieurs Cantarel, Dausset, Padirac, Roussilhe, Vigouroux.

Absents : Messieurs Daval, Moulin et Petit

Secrétaire de séance : Maïté BOURGADE

18h30 : début de séance

Délibération compétence « aménagement numérique » communauté des communes

Pour : 0

Contre : 7

Délibération TVA lotissement

Aucun travaux n'est réalisé depuis une dizaine d'années et aucun n'est à prévoir.
Il est inutile de remplir l'état déclaratif de TVA trimestriel.

Pour : 7

Contre : 0

Délibération pour autoriser le maire à signer la convention TAP avec Teyssieu

Pour : 7

Contre : 0

Village fleuri

Après délibération, la commune ne peut pas le prendre à sa charge. Coût trop important.

Vote CA 2014 eau et commune

- CA 2014 eau : pour : 7
contre : 0

- CA 2014 commune : pour : 7
contre : 0

Vote du BP eau 2015

Pour : 6

Abstention : 1

Contre : 0

Divers

- L'horloge de la chaudière de l'école à été changé. Après 18h la température est diminuée à 18.2°C et pendant les vacances à 11.3°C
- Dégât des eaux à l'école : une demande a été faite auprès de l'assurance. Ils prendront en charge les réparations au domicile mais pas les réparations de la toiture.
- Les ordinateurs donnés fin 2013 sont destinés aux classes.
- SNCF : Réunion le samedi 28 février à 10 à la salle Ayrolle de Bretenoux pour la ligne BRIVE/ AURILLAC
- Artifeux : un dossier a été déposé.
- TIG